

LIBERTE D EXPRESSION ET RESPECT DES CROYANCES

L'Institut de formation en droits de l'homme du Barreau de Paris (IDHBP)

Sous le patronage de Pierre-Olivier Sur Bâtonnier de l'ordre des Avocats de Paris et le soutien des commissions ouvertes du Barreau de Paris : Bioéthique et santé, Discrimination, Droits de l'homme, Droit des étrangers et de la nationalité, Droit et pratique de l'Union européenne et droits fondamentaux, Pénal, Presse et médias,

a organisé une formation sur : Liberté d'expression et respect des croyances

Introduction : Pierre-Olivier SUR Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris et Christophe PETTITI, avocat au Barreau de Paris, secrétaire général de l'IDHBP

Monsieur Michel de SALVIA, Vice-président de l'IIDH et ancien greffier et juriste de la Cour européenne des droits de l'homme : La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Monsieur Jean-Yves DUPEUX, Avocat au Barreau de Paris, Président de Avocatpresse : la jurisprudence française Le **17 février 2015, de 18 heures à 20 h.**

A la Maison du Barreau, Auditorium, 2/4 rue de Harlay 75001 Paris